

Le langage administratif comme objet de formation des enseignants universitaires nouvellement recrutés

Etat des lieux et innovation

BENSLIMANE ILHEM¹

, Ecole Normale Supérieure Assia Djebbar de Constantine,
benslimaneilhem@yahoo.fr

تاريخ الوصول 20/04/2020 القبول 16/07/2020 النشر علي الخط 15/09/2021

Received 20 /04/2020 Accepted 16/07/2020 Published online 15/09/2021

Résumé

Le présent article souhaite mener une réflexion sur l'apport pédagogique de la consolidation linguistique en relation concise avec les éléments du langage usés perpétuellement dans maintes procédures administratives. Pour ce faire, nous proposons d'étudier, à travers une enquête par questionnaire, les retombées de la mise en œuvre du nouveau programme des cours de français-couvrant la communication écrite pédago-administrative-sur les pratiques en contexte des enseignants universitaires nouvellement recrutés ayant déjà participé au dispositif de formation à l'Ecole Normale Supérieure de Constantine.

Mots-clés : renforcement linguistique, appropriation du langage administratif, professionnalisation de l'enseignement, insertion socio-professionnelle.

Abstract

The following article wished to lead a reflection on the pedagogical contribution of the linguistic reinforcement, which in on a brief relationship with language's elements perpetually used in several administrative proceedings. In order to achieve that, we suggest to study, through a questionnaire survey, the repercussions of the implementation of the new French course curriculum- covering the written communication both administrative and pedagogical- on the contextualized practices of the newly recruited university teachers who have already participated in the ENSC training system.

Keywords : linguistic reinforcement, administrative language appropriation, professionalization of teaching, social-professional insertion.

1- Introduction

L'Algérie est dit pays plurilingue où coexistent l'arabe et le tamazight considérées comme langues nationales et officielles, la daridja communément connue par sa haute fréquence d'usage dans la société algérienne, le français, l'anglais, et distinctes langues utilisées dans des contextes plus ou moins réduits en comparaison avec d'autres. Dans ce pays, l'observation des pratiques langagières témoigne d'une grande fréquence d'usage du français qui jouit toujours d'un statut particulier dans l'administration algérienne notamment celle du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

Rappelons qu'en dépit de son statut conflictuel dans la société algérienne, le français reste jusqu'à l'heure actuelle une langue « [...] de fonctionnement de plusieurs institutions de l'Etat » (Derradji Y., 2002 :67) Ceci est nettement concrétisé dans la coexistence du français et de l'arabe dans la majorité des textes, des lois et des formulaires administratifs. Cette réalité s'avère intéressante dans la mesure où une étude sur l'impact de la maîtrise du langage administratif écrit en français sur les activités liées au métier d'enseignement. En effet, nous nous intéressons, dans cette présente contribution, à la communication pédago-administrative où l'acte scriptural demeure une nécessité du quotidien de l'enseignant universitaire étant toujours en échange avec sa direction ou sa tutelle. Il est même impératif d'acquérir certaines compétences rédactionnelles qui aident à améliorer la transaction entre l'enseignant et le

personnel administratif ; ce qui lui facilite l'intégration rapide dans le nouvel entourage universitaire et le changement de représentations vis-à-vis de l'inaccessibilité de ce type d'écrit, des conceptions de cours et de la mise en œuvre des connaissances acquissent durant l'action de formation.

En Algérie et face au grand nombre de nouveaux bacheliers qui s'inscrivent chaque année à l'Université (avec des profils changeables d'une génération à l'autre par rapport aux conditions socio-économiques, aux finalités d'apprentissage, aux conceptions de la pédagogie, de la réussite ou de l'échec universitaire), les autorités ont mis en place des dispositifs de formation des enseignants praticiens visant l'adaptation de confection de cours, du savoir-faire et des compétences à installer aux maintes contraintes socio-pédagogiques. En fait, des directives ministérielles de l'arrêté N°932 qui date du 28 juillet 2016 recommandent aux différentes institutions étatiques chargées de la formation de mettre en place un dispositif par lequel les enseignants chercheurs nouvellement recrutés acquièrent (dès la première année de recrutement) des connaissances et des compétences en vue d'exercer leur profession en toute aisance. Dès lors, l'ensemble de ces enseignants suivent obligatoirement des sessions de formation d'ordre déontologique, psychopédagogique, un renforcement dans le cadre des nouveaux paradigmes de l'informatique et de l'Internet ainsi qu'une consolidation linguistique en CEIL (français, anglais) visant l'inscription dans une optique de professionnalisation du métier d'enseignement au supérieur et d'insertion socio-professionnelle aussi rapide et efficace que possible. Cet enjeu pousse les formateurs à porter une attention spécifique à la bonne disposition des propos à transmettre aux participants, à savoir le renforcement du langage administratif qui, habituellement, suit des rituels et des formalités dont la connaissance ou plus encore la maîtrise paraît indispensable aux différentes procédures relatives à la profession. Précisons que dans sa conception du cours de français, le formateur met en œuvre des techniques qui facilitent l'apprentissage du français (surtout écrit) en donnant au public formé des explications claires et concises pour un usage peu contraignant du code administratif ; et ce en proposant une variété de modèles théoriques adaptables aux divers besoins communicatifs d'ordre administratif. Cette démarche répond à l'objectif de départ : faire apprendre un lexique administratif (*« connu par sa technicité et sa complexité »*) qui représente, conformément à certains constats, un obstacle chez les enseignants non-initiés parce que, d'une part, il leur pose un problème de compréhension du sujet dont il est question dans une correspondance administrative et d'autre part, il nécessite un entraînement et une pratique de rédaction perpétuelle de messages destinés à son supérieur ou à son instance administrative. Partant du principe que l'administration fonctionne beaucoup plus par écrit (car les procédures et les affaires administratives s'exercent nécessairement par une trace ou confirmation écrite), les responsables du dispositif de formation des nouveaux enseignants universitaires optent pour des processus qui facilitent leur insertion dans le milieu socio-professionnel tels que la consolidation linguistique, l'enrichissement du vocabulaire administratif et l'adaptation des productions écrites aux diverses situations et besoins interactifs. C'est ainsi que les praticiens concernés, durant leur parcours professionnel, sont appelés à rédiger des écrits professionnels et des rapports scientifiques répondant à diverses intentions de communication : dans leur métier, ils entretiennent des rapports pédagogiques avec leurs étudiants et des rapports professionnels avec leur supérieurs et leur personnel administratif avec qui ils usent de leur habileté à communiquer surtout quand il s'agit de produits scripturaux. Belaouf M. soutient fortement cette idée en confirmant que le langage administratif est conçu comme « [...] *un atout susceptible de faciliter à celui qui le maîtrise de s'acquérir convenablement des tâches administratives et rédactionnelles qui lui incombent* » (2017:114)

En corrélation avec ce propos, l'enseignant formateur explique à son public de formés que, comme autre produit écrit, le texte administratif est régi par plusieurs aspects du genre à savoir le destinataire, le contexte, le plan la cohérence, l'insertion du lexique administratif ainsi que la présentation de l'information de manière claire et précise dans une langue (ici nous avons affaire à la langue française) courante ou soutenue intelligible. Comme il précise, tout au long de ses enseignements, que le savoir scientifique est complètement différent du savoir commun c'est pourquoi il fournit aux enseignants à qui il assure cette tâche des outils linguistiques dont ils se servent de façon autonome et sécurisée dans leur milieu professionnel. Or, le savoir-faire fondé sur la manipulation des éléments du langage administratif pousse perpétuellement ces formateurs à revisiter leurs techniques de présentation des cours de consolidation du lexique administratif afin de proposer des outils meilleurs et des modèles modifiables et

adaptables de manière adéquate aux différentes visées de l'enseignant exerçant son métier sur terrain². Tenons également compte du fait que les enseignants formateurs focalisent principalement sur la clarté du discours car le langage professionnel écrit, qui certes a ses propres rituels scripturaux, reflète en quelque sorte le niveau, la performance et l'engagement de son auteur. En d'autres termes, une correspondance administrative écrite en termes clairs suivant un plan précis, outre le fait qu'elle soit garante d'une réponse rapide et prompte (dans la mesure du possible), elle reflète de degré d'implication de son auteur et l'intérêt porté au propos même. Paradoxalement, les messages vecteurs d'ambiguïté sont nuisibles et peuvent troubler la communication entre le rédacteur et son récepteur qui trouve du mal à répondre à la demande reçue.

Donc, la précision est de grande vigueur dans ce type d'écrit, la preuve c'est que C. Baudet confirme qu'
« [...] enseigner la rédaction professionnelle, c'est nécessairement se préoccuper de décrire et d'expliquer les conditions d'émergence de la clarté d'un texte. Un texte intelligible, cela tombe sur le sens, n'atteint pas le but visé par le rédacteur. La clarté est le point zéro de l'efficacité du discours, sa pierre angulaire, et généralement le seuil en deçà duquel un texte n'est plus jugé comme le résultat d'un travail personnel » (2001 : 13)

Certes estimer la qualité des produits scripturaux administratifs semble encore problématique car relève d'une multitude d'exigences diversifiées et variables en fonction de la visée de l'enseignant et de la situation de la communication, toutefois un écrit professionnel possède des spécificités rédactionnelles et un lexique approprié qui le distinguent des autres types de texte. Il s'avère, donc, nécessaire de faire apprendre aux nouvelles recrues des formules spécifiques inhérentes aux écrits professionnels (elles sont plus usuelles et plus récurrentes en comparaison avec celles des autres écrits) ; c'est pourquoi il reste souhaitable de respecter la hiérarchie (chef de département, président du conseil scientifique, directeur, vice-recteur, recteur, chef de tel ou tel service,...), de prendre ses responsabilités vis-à-vis du propos en tant que signataire engagé et identifié, d'éviter les redondances et les formules à caractère subjectif.

Le renforcement linguistique en rapport avec les éléments du langage administratif lié au domaine de l'enseignement au supérieur cherche à faciliter la communication entre les enseignants et leur administration et bien sûr à la rendre plus rentable. Le langage administratif est ainsi reconnu comme code de connivence et un contrat auquel les fonctionnaires se soumettent à des fins d'intercompréhension et d'insertion professionnelle. Piel A. rajoute que « [...] plus cette connivence est grande, plus la langue du métier est cryptique, excluant de fait le non-initié » (2018:3), d'où la nécessité de s'inscrire dans les actions de formation fournissant une initiation ou un renforcement linguistique garantissant la maîtrise et la mise en pratique, de façon autonome, des techniques rédactionnelles de textes administratifs clairs, précis et faciles à adapter aux diverses intentions communicatives. Donc, les enseignants recrutés à date récente dans le secteur de l'enseignement supérieur ont besoin d'outils et de modèles pour devenir vecteurs de connaissances spécialisées et c'est aux diverses Directions de suivi pédagogique de veiller sur la programmation et l'application de manière unifiée des contenus de cours de formation étudiés par des experts en la matière. C'est ainsi qu'une attention soutenue soit portée à l'aisance d'insertion professionnelle par la Commission Nationale de la Formation Pédagogique des enseignants nouvellement recrutés, interprétée par une des réflexions engagées par ses membres qui visent l'inscription du public formé dans une optique de changement de conception et de représentations vis-à-vis des écrits professionnels en langue française qui constituent pour les non-initiés un obstacle difficile à surmonter.

Il importe de préciser que, dans la même lignée, les formateurs spécialisés en langue étrangère (entant que partie prenante dans cette action de suivi pédagogique) procèdent par une nouvelle organisation et transmission des savoirs, traduite d'abord par l'étude des besoins langagiers des participants et par la suite l'introduction progressive des connaissances linguistiques comportant un lexique administratif utilisé dans les échanges socio-professionnels. Il est tout de même remarquable qu'une telle innovation dans les diverses actions de formation pourrait, éventuellement, aider beaucoup de nouvelles recrues à se

² Après avoir suivi le dispositif de formation, l'enseignant nouvellement recruté pourrait, éventuellement, se livrer de façon autonome à tout travail de rédaction administrative.

débrouiller adéquatement en contexte. C'est pourquoi le choix des techniques et des outils à fournir aux enseignants suivant une formation en CEIL exige une confection de cours et une préparation de concepts bien étudiées car, dans le cadre de la formation des formateurs adultes il ne s'agit pas seulement du savoir mais aussi du savoir-faire voire savoir-agir de façon convenable. Bertrand C. soutient fortement cette idée en évoquant la nécessité « [...] *de favoriser de nouvelles formes d'apprentissage et de nouveaux modes d'enseignement* » (2014 :2), puisque le dispositif de formation des enseignants nouvellement recrutés s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation de l'enseignement au supérieur (Rege Colet N. & Berthiaume D., 2009).

L'intérêt porté à la thématique de l'appropriation du langage administratif comme objet de formation se rattache aux pratiques langagières d'ordre administratif exigeant une maîtrise plus ou moins satisfaisante du français dont les enseignants de différentes filières se servent pour, par exemple, demander/donner une information, obtenir un document, remplir un formulaire, réclamer un droit, demander promotion/un stage, rapporter des faits ou proposer sa candidature pour un poste de responsabilité. L'objectif de cette étude est donc de répondre aux questionnements suivants : Quelles sont les retombées du renforcement linguistique français sur les rapports qu'entretiennent les enseignants nouvellement recrutés dans le secteur de l'enseignement supérieur avec leur administration ? Après avoir suivi le dispositif de formation, les enseignants universitaires arrivent-ils à rédiger de façon autonome des écrits administratifs répondant aux diverses intentions professionnelles ? Après leur retour dans leurs établissements de recrutement, les nouvelles recrues surmontent-ils les difficultés rédactionnelles en langue française qui pourraient être un handicap qui ralentit leur insertion socio-professionnelle dans le secteur de l'enseignement supérieur ?

Afin de mesurer l'impact de cette formation et de la capacité d'écrire un texte cohérent dépendant en grande partie d'un savoir-faire inhérent à des compétences rédactionnelles acquises dans le cadre formel du dispositif de formation, nous avons analysé les données d'un questionnaire élaboré à l'intention des enseignants universitaires nouvellement recrutés ayant déjà suivi une formation en CEIL à l'ENSC et précisément des cours de consolidation de langue française. Pour ce faire, nous présenterons en détails la méthodologie mise en œuvre dans l'intention de réunir les données du corpus recueilli auprès des nouvelles recrues dans le secteur de l'enseignement supérieur (ayant déjà suivi un dispositif de formation au sein de l'ENSC) ; et par la suite, nous analyserons et nous discuterons les résultats de cette enquête.

2- L'exposé

Rappelons que cette étude répond à un double objectif : le premier est de mesurer le degré de maîtrise et d'application des écrits administratifs en français par les enseignants universitaires nouvellement recrutés (et ce pour revoir la qualité et le contenu des actions de formation) ; le second est de connaître les répercussions du renforcement linguistique du français écrit sur la facilité d'insertion professionnelle via une communication réussite en milieu socio-pédago-administratif.

En premier lieu, il s'avère nécessaire de préciser qu'« *un nouvel enseignant universitaire* » n'est point une expression attribuée au praticien en fonction de son expérience professionnelle dans le métier mais par rapport à son récent recrutement dans l'une des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cet enseignant, qui entame une carrière universitaire, bénéficie d'une place assez prestigieuse et d'une grande autonomie pédagogique en matière de conception et de présentation de ses cours.

« *A ce stade, les enseignants expliquent en grande partie l'efficacité de leur enseignement par leurs propres actions. Ce premier stade s'explique [...] par le fait que la plupart d'entre eux ont été formés à la discipline qu'ils doivent enseigner mais pas à l'enseignement en tant que tel* » (Bailly B., J. Demougeot-Lebel J. & Lison C., 2015, in <http://journals.openedition.org/ripes>).

Ce qui fait qu'il requiert au préalable une formation surtout en début de carrière. Justement, les chercheurs théoriciens Colet R. & Berthiaume (2009) et Romainville (2009) ont soulevé, dans leurs travaux, le problème de manque de formation au profit des enseignants universitaires car l'exercice de la profession dans ce secteur s'inscrit habituellement dans un cadre bien structuré où l'on assure des tâches pédagogiques solitaires avec un aspect de collectivité et d'interchangeabilité pédago-administrative qui demeure de plus en plus important en milieu professionnel.

En cohésion avec ces conceptuels, la formation de langue française (en dépit de la réduction de son volume horaire qui ne dépasse pas 5 heures comprenant une évaluation certificative) est sensée contribuer plus ou moins au changement de représentations vis-à-vis de l'incapacité des non-initiés d'utiliser cette langue étrangère dans les procédures administratives exigeant entre autres des traces écrites pour faire preuve d'intention communicative. L'installation de nouvelles compétences en langue française pourrait également intervenir, même de manière implicite, dans la conception de pratique en classe des enseignants de différentes filières ayant en charge des cours qui incluent des notions et des concepts de base en cette langue. Cela expliquerait l'utilité des actions de formation qui, outre le fait d'être respectueuses « [...] *des modes habituels e développement professionnel de l'enseignant chercheur* » (Demougeot-Lebel J., Ricci J-L. & Romainville M., 2012 :128), cherchent à répondre à ses besoins techniques, pédagogiques et interactifs pour justement éviter de s'improviser en tant que professionnel compétent sans parvenir à une méritoire.

Toujours dans le cadre de la recherche de l'impact de la participation au dispositif de formation, nous proposons une étude exploratoire par questionnaire élaboré à l'intention des enseignants universitaires nouvellement recrutés ayant suivi une formation à l'Ecole Normale Supérieure Assia Djebbar de Constantine en vue d'une collecte de données mesurant le degré de maîtrise du langage administratif français et sa mise en pratique après leur retour aux diverses institutions d'affiliation. En effet, partant de l'idée que l'objectif final du renforcement des techniques rédactionnelles en langue française est de favoriser la communication écrite conçue comme trace et preuve concrète des processus administratifs, nous avons procédé par une mise en ligne d'un questionnaire destiné à 180 nouvelles recrues dont les adresses mails nous ont été fournies par le service des relations extérieures et de la formation continue RELEX et de la cellule *E-Learning Constantine* auxquels nous exprimons notre profonde gratitude. Notons que ce questionnaire a été envoyé via un formulaire créé par Google comme étant un outil de sondage en ligne³ et comporte en tout deux questions de faits et deux autres d'opinion répondant au souhait de recueil des différentes observations et avis sur le vécu et la qualité de la formation suivie à l'ENSC et sur le degré de maîtrise /d'application des différentes compétences communicationnelles en contexte professionnel ; et ce, en les incitant à proposer des suggestions voire même des remédiations aux observations pour de futures actions. En fait, Sur une période de 20 jours, nous avons pu avoir les réponses de 103 questionnés que nous remercions infiniment d'avoir bel et bien choisis de collaborer à cette recherche. Cet échantillon du public d'informateurs (travaillant à l'une de ces institutions universitaires : L'ENSC, L'ENS Skikda, ENS Sétif, Université de Batna 1, Université de Batna 2, Université de Tébessa, Université Islamique El Amir Abdelkader de Constantine, ENCF Constantine, Centre universitaire Boussouf de Mila...) nous paraît assez représentatif du moment que les données réunies correspondent à notre volonté de mener une recherche assez objective et fiable que possible. Pour plus de précision, notre public d'informateurs est constitué d'enseignants universitaires recrutés à date récente dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique. Ils sont tous recrutés dans des établissements d'affiliation de la région de l'Est algérien dans lesquels ils assurent des enseignements dans différentes spécialités telles que les sciences humaines, les sciences de l'ingénierie, les sciences exactes, les finances... Suivant la convention signée avec le service RELEX ENSC, leurs établissements de rattachement les sollicitent à suivre une formation à l'ENS tributaire de leur titularisation.

Parmi les objectifs centraux de la formation, la proposition d'un travail sur ses pratiques textuelles en langue française qui supposent, de la part des formateurs, la programmation de cours motivants qui mettent en œuvre des modèles susceptibles de modérer les difficultés de l'acte de l'écrit chez les enseignants qui ont du mal à s'exprimer en français. Il est communément admis qu'une remédiation aux problèmes linguistiques constitue la principale vertu réclamée lors d'apprentissage d'une langue cible ; raison pour laquelle la Commission Nationale de la Formation Pédagogique des Enseignants

³ Le questionnaire est consultable sur le lien de Google Forms in :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdajjsEm_nOH8chLIF2eMj5T11mj3dBfv6Lrf3xIVtSnYOrg/viewform?usp=sf_link

Nouvellement Recrutés propose une réorganisation tenant compte des observations et des évaluations des premières sessions de formation. Cela débouche sur un consensus portant sur la mutualisation et l'unification des ressources des diverses institutions accueillant les nouveaux enseignants universitaires afin de développer des compétences de compréhension et de production écrite contribuant à l'accès à maintes savoirs faire langagiers dans des contextes professionnels variés. Ces mises au point résultent du constat de la difficulté de passer à l'acte sur terrain qui semble assez problématique pour certains participants à l'action de formation car la concrétisation des connaissances relève d'un savoir-faire c'est-à-dire d'un processus cognitif assez complexe vu que l'enseignant ayant affaire à une instance administrative doit faire preuve d'une capacité d'assurer ses démarches d'une façon à certifier son assimilation des connaissances acquises après des heures de cours de français et à conserver une image d'un enseignant universitaire digne de ce nom. En témoigne la citation suivante : « *Un acte se constate, s'établit, il désigne ce qui a été fait* » (Barbier J-M., 2000 :17)

3- Analyse des données

Avez-vous suivi une formation de langue française à l'ENSC ?



Figure 1 : taux de participation aux cours de français

L'analyse quantitative des données recueillies montrent que tous les enseignants concernés par le suivi pédagogique se sont disposés aux cours de français présentés à l'ENSC par des formateurs sollicités par la Direction de la Formation et de la Recherche Continue RELEX. Les responsables de ce service nous ont confirmé, lors d'un entretien oral, que même les nouveaux enseignants universitaires titulaires de Doctorat LMD de langue française ont porté attention aux séances réservées à l'installation de compétences visées par les formateurs en cette langue et ont beaucoup collaboré à l'enrichissement des propos abordés partant de leurs propres connaissances/expériences.

Est-ce que cette formation a répondu à vos différentes attentes dans les relations avec votre administration (correspondance/communication écrite)?

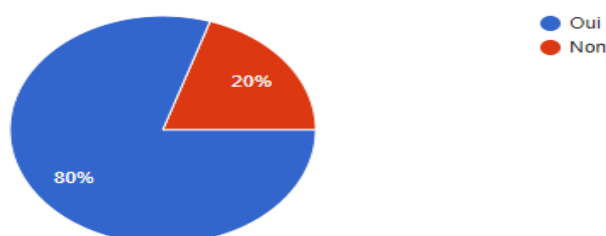


Figure 2: Réponse aux besoins langagiers d'ordre socio-administratif

Il est tout de même remarquable que 80% des répondants déclarent que la formation de langue française répond à leurs attentes dans les relations professionnelles avec leur administration ; c'est-à-dire que les cours de consolidation du langage administratif ont pu apporter des réponses voire des solutions à leurs problèmes de communication écrite avec leur tutelle ou avec le personnel administratif dont les

différentes tâches constituent une partie prenante dans le fonctionnement de l'Université algérienne. Afin de savoir quel bénéfice ont-ils pu avoir (après avoir suivi des cours de français à l'ENSC) dans le cadre des démarches administratives effectuées dans leurs institutions de rattachement, nous avons proposé à ces 80% de personnes dites assez satisfaites de la formation en langue française une typologie rédactionnelle (non exhaustive) à choix multiple en vue de faire le tri des compétences installées. L'examen des résultats a montré que 83.3% de répondants ont déclaré avoir appris à rédiger la lettre administrative en vue de demander un stage, une promotion, une autorisation, un congé scientifique, une récupération des cours, une mutation, ou autres. En réalité, l'intérêt qui les attache à ce type d'écrit pourrait s'expliquer par le grand usage des traces écrites dans le milieu administratif (quel que soit le secteur en question) qui porte une attention particulière à la demande manuscrite /s imprimée qui jouit toujours d'une place primordiale dans la majorité des procédures administratives. Cette forme particulière de lettre a ses propres techniques revisitées profondément en formation pour que ses formules de politesses, ses divers objets, son plan, son ouverture ainsi que sa clôture soient les plus maîtrisables que possible. Par ailleurs, 59.5% de ce public affirme avoir bénéficié d'un apprentissage approfondi de production des E-mails et cela converge en quelques sortes avec les finalités des cours des TICE. Cette complémentarité entre la manipulation de l'outil informatique et la performance linguistique s'avère essentielle pour réussir son Mail administratif, pédagogique ou scientifique ; raison pour laquelle l'équipe de formateurs de langue française focalise sur une mise en pratique de cet écrit en exploitant les moyens du laboratoire dont elle dispose et en proposant aux public formés diverse situations de communication semblables à celles du vécu. Alors que 40.5% d'entre eux affirment avoir appris à rédiger des rapports administratifs grâce au renforcement linguistique dont ils étaient bénéficiaires lors de cette action de formation. A vrai dire, ce type de texte n'est pas du tout négligeable pour un consensus pédagogo-administratif parce qu'il rend compte de fait, d'acte, d'action, d'effort, d'organisation, de procédure, de conduite, de traitement, d'assiduité, de satisfaction,...renforçant la position/les droits de son auteur tout en étant rapide et instantané. Notons quand même qu'une fine minorité de réponses (19%) ont été consacrées à la composition des recours administratifs où l'on se dit, maintenant, capable de rédiger de manière autonome un recours sans faire appel aux modèles typiques proposés en ligne ou suggérés par une personne qui plus habituée/apes à l'écriture. Ce résultat devrait être pris en considération par les responsables du dispositif de suivi pédagogique pour remédier aux problèmes de maîtrise et d'adaptation de ce type de produit scriptural aux maintes contextes professionnels. Les nouveaux enseignants souhaiteraient alors que l'on prolonge la durée des cours de français en allouant plus d'intérêt à la technique de Poster scientifique qui fixe les savoirs acquis en précisant que son emploi demeure d'une grande utilité à tous surtout lors des pauses et des mises à points à la fin de chaque des sessions d'apprentissage. Comme ils proposent une ouverture sur les autres Universités (algériennes ou étrangères) afin de rendre la formation plus interactive et plus motivante car le participant pourrait, dans certaine mesure, se confronter à plusieurs contenus /s contextes hétérogènes à partir desquels il fondrait éventuellement sa propre expérience de praticien autonome.

Cependant, seule une minorité de répondants (représentés par un taux qui ne dépasse pas 20%) nous dévoile que ce type de formation ne coïncide pas avec les compétences et les besoins attendus du dispositif de ce suivi. Le questionnaire que nous avons administré via Internet a pu apporter des réponses à travers lesquels nous avons pu découvrir que le volume horaire consacré aux cours de français est insuffisant ce qui a réduit, en quelque sorte, le nombre de pratiques rédactionnelles qui s'approchent de celles du terrain et a éloigné les enseignants formateurs de leur objectif initial de minimiser au maximum le cadre théorique en formation. Les arguments recueillis nous ont également révélé que la comparaison entre les différents contenus exploités en classe témoigne que certains formateurs n'ont pas suivi la progression prévue par l'équipe d'enseignants de français et ont préféré procéder de manière autonome basée uniquement sur la compréhension de l'écrit ou sur la méthodologie de recherche ; alors qu'ils ont déjà initiés à ce genre d'activités et auraient tous aimé avoir des acquis unifiés. L'étude minutieuse des réponses à cette question d'opinion mettent aussi en exergue un aspect qui n'a pas été pris en considération par la direction d'organisation et de répartition dans la mesure où l'on dispatche les nouvelles recrues en groupes hybrides qui les rassemblent sans tenir compte du domaine disciplinaire dont ils relèvent. Cette hétérogénéité de classe a entraîné, selon la plupart des informateurs, un décalage

du rythme de suivi et d'assimilation des savoirs entre les non-initiés surtout aux transactions administratives en français, les diplômés en langue française et ceux qui ne maîtrisent pas cette langue. Ces informateurs, en dépit de leur petit nombre en comparaison avec celui de ceux qui trouvent que l'action est satisfaisante, ont attiré notre attention sur les points faibles du dispositif et la nécessité de la coordination entre la Commission nationale de la formation pédagogique des enseignants nouvellement recrutés, les Directions de la formation continues des institutions universitaires algériennes, les praticiens ayant en charge le même module et les représentants des enseignants nouvellement recrutés. Cette suggestion de travail en coordination paraît très intéressante pour de futures sessions de formation puisqu'il est indispensable de relever les observations du vécu des actions précédentes et de prendre des décisions par consensus pour une mise en œuvre de moyens qui solutionnent les problèmes de pédagogie, de gestion et d'amélioration de ce suivi dont la crédibilité devrait être renforcée surtout auprès des enseignants concernés.

4- Conclusion

Dans la présente étude, nous nous sommes proposée d'explorer un domaine pédagogique relatif au dispositif de formation et de suivi des enseignants universitaires nouvellement recrutés en Algérie. Cette action, outre le fait qu'elle facilite l'intégration de ces nouvelles recrues dans le milieu universitaire, favorisent les échanges et le partage des expériences professionnelles, contribue au changement de conceptions des cours et encourage la correspondance voire la communication essentiellement écrite avec l'environnement administratif. Ainsi, une bonne mise en œuvre de cette initiative contribuerait forcément à l'avancement et à l'amélioration du savoir ainsi qu'à sa qualité de diffusion en classe ou en ligne. Rappelons que parmi les visées primordiales de cette formation la préparation de l'enseignant praticien à l'exercice de ses fonctions habituelles telles que la confection et la présentation de ses enseignements, la recherche scientifique dans laquelle il puise sur un aspect créatif et novateur, et bien sûr son insertion socio-pédago-administrative dès son recrutement dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. La référence à l'ingénierie pédagogique dans la formation pour une meilleure transaction/échanges entre ces fonctionnaires et l'instance administrative de leurs différents établissements d'affiliation était le point de départ de notre réflexion qui porte au plus juste sur l'introduction d'une consolidation linguistique -enseignée en cours de français- en relation avec certains éléments du langage usités à des fins administratives. Notons que les écrits professionnels, eu égard à leur importance relationnelle, sont par essence faits pour faire trace particulièrement dans les transactions administratives ; raison pour laquelle, un enseignant universitaire diplômé et digne de son poste -dit assez prestigieux au sein de sa société- est appelé à faire preuve d'une maîtrise de cet outil. Cette habilité communicationnelle par excellence devrait, suivant les suggestions de nos informateurs, être renforcée durant la formation en allouant suffisamment de temps aux pratiques rédactionnelles en français et en diffusant en ligne des enseignements et des modèles supplémentaires assurant la continuité du suivi pédagogique et la coordination entre les enseignants formateurs et les nouvelles recrues. C'est justement dans cette perspective que le service *E-Learning C* s'inscrit pour un perfectionnement dans le cadre des nouveaux paradigmes de l'informatique qui assurent le développement de l'interactivité entre formateur, enseignant chercheur et apprenants à travers la scénarisation et la consultation de cours en ligne, l'adoption d'une pédagogie en mode hybride, l'adoption des techniques novatrices de recherches scientifiques et l'évaluation via une plateforme rassemblant les praticiens connectés en tous endroits. Cette contribution n'est mesurable qu'à travers des efforts personnels de la part des enseignants désireux de compléter leur formation par un auto-apprentissage en ligne car « *dans le même champ lexical, on pourra s'interroger sur le terme d'auto-apprentissage, lui aussi né dans le champ de la formation continue ou de l'enseignement aux adultes* » (Piel A., 2018:12).

5- Bibliographie

Arrêté N°932 du 28 juillet 2016 fixant les modalités d'accompagnement pédagogique des enseignants universitaires nouvellement recrutés, In : http://www.ensmal.dz/arrete_932

- Bailly B., Demougeot-Lebel J. & Lison C. (2015), *La formation d'enseignants universitaires nouvellement recrutés : Quelles retombées ?* In : <http://journals.openedition.org/ripes>
- Barbier J-M. (2000), *La singularité des actions : quelques outils d'analyse*. Dans *Centre de recherche pour la formation (CRF)*, L'analyse de la singularité de l'action, pp.13-51, Presses universitaires de France, Paris.
- Beaudet C. (2001), *Clarté, lisibilité, intelligibilité des textes : un état de la question et une proposition pédagogique*, In *Recherche en rédaction professionnelle*, vol.1,n° 1, pp.1-17, In : <http://www.academia.edu/11637860>
- Belaouf M. (2017), *L'enseignement de la rédaction administrative : entre formation académique et exigences professionnelles*, In *Revue Expressions*, n°4, In : <http://www.fac.umc.edu.dz/fll/pages/expression-n3%20-20-2017>
- Bertrand C. (2014), *Soutenir la transformation pédagogique dans l'enseignement supérieur*, In: http://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/2/5/253025-report-pedagogique_vdiff-01-07-14-original.pdf
- Demougeot-Lebel J., Ricci J-L. & Romainville M. (2012), *Regards croisés sur des pratiques de formation à l'enseignement universitaire*, *Revue Savoirs*, n°28, pp.113-133, In : <http://www.cairn.info/revue-savoirs-2012-p-113.htm>
- Derradji Y. (2002), *Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues*, Ed. Duculot, Bruxelles : A. de Boeck.
- Piel A. (2018), *La novlangue dans le discours administratif lié à l'enseignement : écriture de la défaite ou défaite de l'écriture ?*, Criso, Paris Nanterre-CRLLA, In : <http://crisol.parinaterre.fr/index.php/crisol/article/downloads/56/51/>
- Rege Colet N. & Berthiaume D. (2009), *Savoir ou être ? Savoirs et identités professionnels chez les enseignants universitaires*, In R. Hofstetter and B. Schneuwly (Eds), *Savoirs en (trans) formation, Au cœur des professions d'enseignement et de la formation*, pp.137-162, Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Romainville M. (2009), *Entre l'écorce et l'arbre. Principes et modalités de la formation pédagogique des enseignants universitaires, L'évaluation à l'Université. Evaluer ou conseiller ?*, pp. 263-273, Presses universitaires de Rennes, Ed. V. Bedin, France.